

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05720
Numéro SIREN : 385 365 713
Nom ou dénomination : INETUM

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2023 sous le numéro de dépôt 5853

Inetum

Société anonyme au capital de 134.695.416 euros
Siège social : 7 rue Touzet Gaillard 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine
385 365 713 R.C.S. Bobigny.
(la « **Société** »)

**Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration
du 27 février 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 27 février à 9h00, les membres du Conseil d'Administration de la Société, (le « **Conseil** »), se sont réunis par téléconférence, et ce conformément aux statuts et au règlement intérieur du Conseil d'Administration de la Société, sur convocation électronique de son Président, en date du 17 février 2023.

Sont présents, représentés ou en conférence téléphonique :

Monsieur Vincent ROUAIX	Président Directeur Général
Madame Isa MUELLER-WEGNER	Administratrice
Monsieur Matthias BOYER CHAMMARD	Administrateur
Monsieur Cyril MALHER	Administrateur
Monsieur Bertrand DE BEAULIEU	Administrateur représentant les salariés
Madame Nadira ZEROUAL	Administratrice représentant les salariés

Sont également présents :

Monsieur Jacques POMMERAUD

Monsieur Ibrahima BADIANE	Représentant du Comité Social et Economique Central de l'UES Inetum
---------------------------	--

Monsieur Jean-Marc HUMBERT	Directeur Juridique du Groupe Inetum
----------------------------	--------------------------------------

Le représentant du Comité Social et Economique Central de l'UES d'Inetum a été convoqué, conformément à la réglementation en vigueur, par courriel en date du 17 février 2023.

Le Conseil réunissant, ainsi, la présence effective de plus de la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

Monsieur Vincent ROUAIX, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

A la demande du Président, Monsieur Jean-Marc HUMBERT, Directeur Juridique du Groupe Inetum, assume les fonctions de Secrétaire.



Le Président rappelle que le Conseil d'Administration s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

- 4 Prise d'acte de la démission de Monsieur Vincent ROUAIX de ses fonctions de Président Directeur Général ; quitus
- 5 Cooptation d'un nouvel administrateur et nomination du nouveau Président Directeur Général

[...]

Le Président aborde les points inscrits à l'ordre du jour.

[...]

4. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR VINCENT ROUAIX DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL - QUITUS

Le Conseil prend acte que par lettre en date de ce jour, Monsieur Vincent ROUAIX informe les membres du présent Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général de la Société avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion.

Le Conseil d'administration prend également acte de la démission de Monsieur Vincent ROUAIX des mandats dont il est bénéficiaire au sein des filiales du Groupe Inetum et au sein des éventuelles associations professionnelles dont il est membre en qualité de Président Directeur Général de la Société. Une liste des sociétés afférentes est tenue à la disposition du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration donne quitus de sa gestion à Monsieur Vincent ROUAIX en qualité de Président Directeur Général de la Société.

Monsieur Vincent ROUAIX confirme n'avoir aucune réclamation de quelque nature que ce soit à faire valoir à l'encontre de la Société au titre de ses fonctions ou de sa démission de ces fonctions et qu'en particulier aucune somme ne lui est due au titre des fonctions exercées au sein de la Société ; et qu'il renonce à toute action, réclamation ou droit à l'encontre de la Société et du Groupe Inetum au titre de l'exercice et de la cessation de ses différents mandats.

Les membres du Conseil d'administration remercient Monsieur Vincent ROUAIX pour sa contribution remarquable à la tête de la Société dans le développement du groupe Inetum au cours de ces quatorze dernières années, devenu sous sa présidence une ESN majeure en Europe.



5. COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR ET NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

[..]

Après avoir rappelé que lors du Conseil d'Administration en date du 20 mai 2009 il a été décidé que le Président du Conseil d'Administration exercerait les fonctions de Directeur Général, le Conseil d'administration :

- **Décide** à l'unanimité, de coopter :
 - Monsieur Jacques POMMERAUD, né le 04 mai 1976 à Bordeaux (France), de nationalité française, demeurant 7 boulevard du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Vincent ROUAIX, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée en 2025 à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.
- **Décide**, à la majorité, Monsieur Bertrand de BEAULIEU s'étant abstenu, de nommer :
 - Monsieur Jacques POMMERAUD, né le 04 mai 1976 à Bordeaux (France), de nationalité française, demeurant 7 boulevard du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de Président du Conseil d'administration et ce pour la durée de son mandat d'administrateur et de lui attribuer les pouvoirs comme suit :
 - Le Président représentera le Conseil d'administration dont il organisera et dirigera les travaux. A ce titre, il convoquera et présidera les séances du Conseil d'administration et plus généralement, il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société.
 - Le Président du Conseil d'administration exercera ses pouvoirs sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'administration et au Directeur Général et ce conformément aux dispositions du règlement intérieur du Conseil.
 - Il ne pourra cependant consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers en sans l'autorisation expresse du Conseil d'administration.

Monsieur Jacques POMMERAUD accepte les fonctions et les pouvoirs qui viennent de lui être conférées et déclare n'être frappé d'aucune incapacité l'empêchant d'exercer son mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'administration.

- **Décide**, à la majorité, Monsieur Bertrand de BEAULIEU ayant voté contre, de nommer :
 - Monsieur Jacques POMMERAUD, né le 04 mai 1976 à Bordeaux (France), de nationalité française, demeurant 7 boulevard du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de Directeur Général. A ce titre il assumera la Direction Générale de la Société pour la durée de son mandat de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Jacques POMMERAUD accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare n'être frappé d'aucune incapacité l'empêchant d'exercer son mandat de Directeur Général.



- **Décide**, à la majorité, Monsieur Bertrand de BEAULIEU ayant voté contre, d'attribuer les pouvoirs à Monsieur Jacques POMMERAUD en qualité de Directeur Général comme suit :
 - Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.
 - Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Il ne pourra cependant consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du Conseil d'administration.

Conformément aux Statuts, le Directeur Général pourra déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs.

[...]

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Le Président Directeur Général
Vincent ROUAIX